

Vœux de la municipalité de Nérac

4 janvier 2024

Merci à chacun de vous, Néracais, acteurs associatifs et économiques, élus, pour votre présence ce soir. C'est toujours un plaisir pour mes collègues du conseil municipal et pour moi-même de vous accueillir ici, à l'Espace d'Albret, pour cette traditionnelle soirée qui a toujours lieu le premier jeudi de janvier.

Merci aux autorités civiles, militaires et religieuses d'être là.

Je salue mes collègues Maires de l'Albret avec qui nous travaillons, je crois, dans un esprit positif pour notre territoire.

Je remercie la Gendarmerie et les Pompiers tellement utiles et précieux sur nos communes.

Je salue mes collègues et amis conseillers départementaux Valérie Tonin, et Ludovic Biasotto qui vient de nous rejoindre à la suite de l'élection de Michel Masset au Sénat. Et je me réjouis que Barbaste et Lavardac aient rejoint le dispositif « Petite Ville de Demain » aux côtés de Nérac.

Merci Alain Lorenzelli, Président d'Albret Communauté, pour ta présence mais aussi ton écoute sur les sujets néracais. J'en évoquerai quelques-uns tout à l'heure.

Je salue Christine Bonfanti-Dossat, notre sénatrice réélue, qui était venue l'an dernier, par amitié bien sûr, mais aussi pour écouter ce que j'allais raconter sur les élections sénatoriales alors à venir. Et bien tu vois, je n'ai gêné personne bien longtemps dans cette affaire : un petit tour en janvier et février aux côtés de Michel Masset -que j'excuse ce soir- puis retour dans la belle Mairie de Nérac pour finir mon mandat de Maire !

A vous tous présents ce soir, je souhaite une année 2024 aussi bonne que possible, auprès de ceux que vous aimez. Que cette nouvelle année apporte les satisfactions méritées par les efforts de chacun.

Les vœux d'une municipalité se tiennent toujours dans un contexte national et international qui influe forcément sur la tonalité de ceux-ci. Ce contexte est évidemment plus ou moins heureux selon les années. Et cette année, on ne peut pas dire qu'il incite à un optimisme béat : guerre en Ukraine qui s'enlise, guerre en Israël et Palestine qui redouble d'intensité. En ce qui concerne le climat, 2023 restera l'année la plus chaude de l'histoire depuis que les mesures existent.

Au niveau national, nous vivons depuis deux ans avec un gouvernement sans majorité qui est donc obligé de manier avec acharnement le 49-3 ou

de composer des majorités de circonstances sur les différents sujets. Le dernier en date reste la loi immigration, la 117^{ème} depuis 1945, qui ranime toutes les passions tristes de la France et dont le gouvernement lui-même, débordé par le Parlement, espère la censure par le Conseil Constitutionnel d'un certain nombre de ses articles. On a connu mieux en termes de gouvernance...

Dans ce contexte général troublé, les communes et les équipes municipales à leur tête, sont les derniers maillons de la chaîne. Nous composons avec le sort qui nous est fait et avec la situation telle qu'elle se présente à nous. C'est pourquoi les équipes municipales, les Maires, doivent en permanence faire preuve d'adaptation.

Adaptation à l'inflation qui impacte nos budgets,

Adaptation aux contraintes normatives qui ralentissent et complexifient nos actions,

Adaptation aux changements climatiques,

Adaptation à la demande croissante de nos administrés et de nos associations.

Ces adaptations, je les aborde sans me plaindre. Au contraire, j'essaie de les aborder toujours avec réalisme, avec pragmatisme, et même avec une forme d'enthousiasme qui consiste à relever des défis. Car lorsqu'on est élu local, on sait très bien que nous ne choisissons pas le contexte environnant dans lequel nous sommes élus. Et nous n'avons sur celui-ci pas plus de prise que n'importe quel autre citoyen. Alors nous faisons ce que nous pouvons !

Et ce soir, j'aimerais évoquer 5 thèmes très concrets qui font notre actualité locale : économie, services à la population, habitat, adaptation aux changements climatiques, équipement de notre commune.

1- L'économie

L'économie tout d'abord.

La fin de l'année 2023 a été marquée par une excellente nouvelle pour Nérac et le territoire de l'Albret : l'entreprise Babcock, premier employeur privé de la commune, a annoncé son choix de rester à Nérac pour construire sa nouvelle usine. Lorsqu'au printemps dernier les dirigeants de l'entreprise m'ont informé de la nécessité pour eux de créer un nouvel outil de production, à Nérac ou ailleurs, j'ai mis en mode commando les services de la Mairie, d'Albret Communauté, d'AgriNovo, de la SEM 47 pour proposer dans un délai record une offre foncière adaptée, bien située et à un prix imbattable. J'ai passé quelques nuits blanches à l'idée que cette entreprise

puisse quitter l'Albret. Mais ensemble, nous avons constitué un pack offensif pour que notre proposition soit la meilleure, ce qui au final a été le cas. Et je tiens à remercier très sincèrement tous les acteurs de ce dossier.

L'entreprise Babcock construira donc sa nouvelle usine à partir de la fin de l'automne 2024, entre la route d'Agen et la route de Francescas, sur une surface de 8 ha. Cette opération aura lieu en deux tranches. Cela veut dire que durant quelques années il y aura 2 usines Babcock à Nérac avant que toutes les activités ne soient installées sur le nouveau site, avec en plus de nouvelles productions en projet. Cela laissera le temps de réfléchir à la requalification de l'actuelle usine. Il y aura là un beau défi urbain compte tenu de son emplacement stratégique.

La semaine prochaine, j'accompagnerai Monsieur le Préfet dans l'entreprise. L'installation de Babcock sur son nouveau site aura lieu dans le cadre du développement d'AgriNovo. Au-delà des terrains à vocation économique qui vont être viabilisés et mis à la vente dans cette zone, cela entraînera une amélioration importante de la circulation dans cette partie sud de la commune : en effet, une route traversante reliera très prochainement la route de Francescas et celle d'Agen, ce qui permettra de désenclaver l'usine Syngenta qui elle aussi a un beau projet de développement, mais aussi toutes les zones pavillonnaires se situant à proximité qui verront leur accès à Agen facilité.

Vous l'avez compris, les aménagements dans ce secteur vont renforcer de manière significative l'attractivité économique de notre commune à très brève échéance.

2- Les services

Concernant les services à la population, il y a des sujets qui fâchent, des sujets qui interrogent et des sujets plus prometteurs.

Concernant les sujets qui fâchent : le projet de nouvelle caserne des pompiers sur la route de Condom. Je vous disais il y a un an qu'une riveraine avait déposé un recours au tribunal administratif sur le permis de construire. Ce recours n'est toujours pas purgé, les travaux ne commenceront donc pas cette année. C'est très regrettable mais nous n'avons pas, sur ce sujet, les cartes en main pour avancer au rythme que nous souhaiterions.

Concernant les sujets qui interrogent : la réorganisation des écoles publiques de Nérac. Notre ville, comme c'est le cas au niveau départemental mais aussi national, voit baisser son nombre d'élèves, alors même que le dernier recensement de 2023 fait apparaître que nous gagnons plus d'une centaine d'habitants. Concernant les élèves, nous passons de 520 élèves en 2018 à 420 élèves à la rentrée 2024. Cette baisse des effectifs est

structurelle et continue. Cela veut dire qu'avec une réorganisation de nos locaux, ces 420 élèves peuvent être scolarisés sur 3 écoles plutôt que 4. Nous avons donc pris la décision de fermer l'école Jacques Prévert, située rue Emile Fréchou, à la rentrée prochaine. Bien évidemment, nous accompagnerons cette fermeture de travaux d'adaptation des 3 écoles restantes. Notre impératif reste que la qualité de l'accueil pour nos enfants soit maximale. C'est dans ce sens que nous travaillons avec l'Education Nationale et les services municipaux. Quant à l'école Jacques Prévert, notre souhait est qu'elle conserve une mission de service public et nous discutons donc avec Albret Communauté pour voir si ce lieu peut l'intéresser.

Concernant un sujet prometteur : la Maison de l'Etat. En 2015, les services de la Sous-Préfecture ont déménagé dans la Maison de l'Etat pour progressivement se réduire à peau de chagrin. Pour ma part, je pense que l'arrondissement de Nérac nécessite une Sous-Préfecture de plein exercice. Je l'avais exprimé en 2023. J'avais écrit au Ministre de l'intérieur pour plaider la cause en utilisant mot pour mot les arguments utilisés par le Président de la République lui-même qui a réouvert 6 Sous-Préfectures en France. Je me disais naïvement que le Ministre de l'Intérieur ne pourrait qu'être sensible aux arguments de son patron. Je me suis trompé : il n'a pas dû les entendre. C'est Dominique Faure, ministre des collectivités qui m'a répondu de nombreux mois après, par le biais d'un courrier absolument mal documenté, qui ignorait totalement la situation locale. J'ai évoqué avec le nouveau Préfet ce sujet car notre Maison de l'Etat telle qu'elle est aujourd'hui n'a plus aucun sens. Nous sommes convenus de refaire de ce lieu un vrai lieu de services au public directement utile aux habitants du territoire de l'Albret. Nous allons y travailler cette année. Mais je reste convaincu qu'une vraie Sous-Préfecture reste une nécessité. Si les parlementaires du Département veulent bien s'emparer de ce sujet, je suis à leurs côtés pour trouver des arguments plus convaincants que ceux du Président de la République.

Enfin concernant les services, un sujet qui à la foi interroge, fâche et qui n'a rien de prometteur : la collecte des déchets. S'il y a un sujet qui touche au quotidien de chacun, c'est bien celui-ci. Il y a sur ce sujet trois actualités qui se percutent : l'arrêt de la collecte des déchets verts pour les quelques dizaines de foyers qui en bénéficiaient, l'obligation de tri des biodéchets telle que la prévoit le volet de la loi anti gaspillage qui est entré en vigueur ce 1^{er} janvier, et le projet futur de modification de la collecte des ordures ménagères.

Sur ces trois sujets nous publierons un bulletin municipal spécial, car les enjeux environnementaux et financiers liés aux déchets sont considérables.

Mais ce soir, tout de même, quelques mots d'explications car nous sommes souvent et vertement -c'est le cas de le dire- interpellés sur ces sujets.

Tout d'abord, je rappelle que c'est le SMICTOM, présidé par Alain Lorenzelli, qui assure la collecte de nos déchets, pour les 33 communes d'Albret Communauté et les 29 communes de la communauté de communes du Confluent. Ce ne sont pas les communes directement qui assurent cette compétence. Je ne dis évidemment pas cela pour me défaire, mais plutôt pour exprimer le fait que ce sujet dépasse la seule commune de Nérac.

Concernant l'arrêt de la collecte des déchets verts ; cette collecte, mise en place en 2004 dans seulement 6 des 62 communes et pour une petite partie des foyers uniquement coûtait 165 € la tonne avec des camions qui souvent tournaient presque à vide. Ce manque d'équité du service sur le territoire n'était plus tenable sur la durée. Il n'existe pas de raisons objectives pour que tous payent un service ne bénéficiant qu'à quelques-uns. C'est évidemment regrettable pour les personnes qui en bénéficiaient car il s'agissait d'un vrai confort. J'en ai bénéficié. Mais le SMICTOM est à la disposition de chacun pour étudier la solution la plus adaptée à chaque foyer. Et il sera nécessaire, en attendant une nouvelle déchèterie, que le SMICTOM améliore l'accès à la benne de déchets verts à la déchèterie actuelle qui aujourd'hui relève soit du parcours du combattant, soit d'une maîtrise experte de la manœuvre en marche arrière avec remorque. Seule l'énergie du désespoir peut aujourd'hui pousser un usager à aller vider ses déchets verts dans ces conditions. Ca n'est pas satisfaisant.

Concernant l'obligation de tri des biodéchets au 1^{er} janvier : sur ce sujet, pas d'affolement ! La loi prévoit que chaque collectivité doit proposer aux citoyens une solution adaptée à leur situation. Car chacun de nous produit en moyenne 83 kg par an de biodéchets. A la question : sommes-nous prêts à mettre en œuvre cette obligation sur le territoire du SMICTOM ? La réponse est très clairement : non. Car la seule proposition de mise à disposition de composteur, bien que nécessaire, n'est pas adaptée à tous les types d'habitats, notamment en ville. Mais nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. Le Ministère de la transition écologique estime que seuls 40% des foyers en France auront une solution, même partielle, au cours de l'année 2024. Cela veut dire que vos sacs noirs continueront à être collectés sans qu'une police quelconque de l'environnement ne vienne vérifier si vous avez jeté vos pelures de pommes de terre au bon endroit. Sur ce sujet, il faudra du temps pour améliorer les pratiques mais il était important que la loi fixe un objectif.

Enfin concernant la future collecte des sacs noirs : il y a effectivement un projet de modification. Dans notre contrat de mandat des élections de 2020, notre action n°20 prévoyait que si une pétition comptait 350 signataires sur

un sujet local, la municipalité devait organiser une réunion d'information sur ce sujet pour construire une solution partagée. Dans le dernier bulletin municipal, Monsieur Goujon, élu de l'opposition a lancé une pétition sur, je cite, « la suppression du ramassage des ordures au porte à porte ». Cette pétition était muette sur le calendrier, laissant penser que cet arrêt était immédiat, et venait se mélanger aux informations sur les deux sujets précédents. Cette pétition a rassemblé plus de 200 signatures. Même si nous sommes loin des 350 signatures, l'importance du sujet nous amènera à organiser dans l'année une réunion ouverte à tous pour évoquer en détail la modification à venir. Car oui, progressivement, nous allons passer en milieu urbain d'une collecte en porte à porte à une collecte en points d'apport volontaire qui prendront tous les gisements -tri et ordures ménagères- et qui vont se multiplier afin que personne ne soit à plus de 200 m d'un point. Si nous pouvons dès 2024 commencer à déployer ces équipements en milieu rural, ce qui constituera une amélioration du service, je suis beaucoup plus réservé sur la partie urbaine. En effet, le plan actuel d'installation de ces points sur lequel nous travaillons n'est pas encore convainquant car il répond trop aux contraintes liées à la taille du véhicule de collecte plus qu'aux besoins des usagers. Il y a dans le projet d'aujourd'hui de trop gros trous dans la raquette. Ce problème se retrouvera aussi dans les autres communes ayant un bourg ancien dense. Alors comme nos villes anciennes ne s'adapteront jamais aux camions de collecte, il faudra que les camions s'adaptent à nos villes. Pour ma part, je veillerai à ce que le calendrier de déploiement soit conforme à l'intérêt des Néracais du centre-ville. Si ce n'est pas en 2025, et bien ce sera en 2026. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler dans l'année.

D'une manière générale, tout ce qui touche aux déchets est une bombe à retardement et un sujet de mécontentement : bombe à retardement car le volume des déchets ne baisse pas de façon substantielle et car leur collecte et leur traitement coûteront de plus en plus cher. Sujet de mécontentement car les usagers ont le sentiment justifié de bénéficier de moins en moins de service tout en payant plus d'années en années. Mais l'impératif, c'est de considérer que chacun de nous a un rôle essentiel à jouer dans nos habitudes du quotidien car sur ce sujet il n'y aura aucune solution miracle. Le Maire d'Agen emploie l'expression « Révolution des poubelles ». Il a raison. C'est peut-être bizarre de parler aussi longuement de poubelles pour souhaiter une bonne année, mais le sujet le méritait.

3- L'habitat

Quelques mots sur ces questions, parce qu'il y a là aussi un sujet important pour les années qui arrivent.

Les trois dernières années ont été marquées par un réel dynamisme immobilier à Nérac, même s'il y a aujourd'hui un tassement lié aux difficultés d'accès au crédit.

Cette année, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera adopté pour les 33 communes d'Albret Communauté. Je salue le travail énorme de Patrice Dufau durant 3 ans sur ce sujet. Il n'a pas compté ses heures ni été avare d'énergie mais le résultat est là. Intégrant toutes les contraintes législatives de réduction de l'artificialisation des sols, le PLUI met fin au modèle de la maison neuve au milieu d'un terrain de 2500 m² à la campagne. L'enjeu des années qui arrive est donc la réhabilitation de l'habitat existant qui laisse des marges importantes pour l'accueil de nouveaux habitants notamment au centre-ville. Cette année le PLH (Plan Local de l'Habitat) sera lui aussi adopté. Reposant sur un diagnostic précis de notre territoire il fixe des objectifs extrêmement clairs. C'est sur ce diagnostic que repose notre politique immobilière sur la commune.

Pour atteindre ces objectifs de qualité et de diversité de l'habitat, il y a l'initiative privée que nous accompagnons, mais aussi l'investissement public.

Vous avez pu voir dans la presse que des investisseurs qui croient en Nérac rénovent l'ancienne maison Laubenheimer, Route de Mézin pour en faire des appartements. Ils réalisent un travail d'une qualité rare pour du logement collectif, dans un immeuble prestigieux. Nous sommes en discussion avec ces mêmes investisseurs pour qu'ils achètent à la Mairie l'immeuble dit Créon, sur les Allées du centre. Les choses sont en très bonne voie.

Aussi, la Ville va vendre un terrain à proximité du Ludoparc à une société privée qui va installer une résidence pour seniors non dépendants de 70 logements. Le permis de construire sera déposé dans quelques semaines.

Evidemment nous accompagnons administrativement tous ces projets.

Mais il faut multiplier les partenaires. C'est ce que nous voulons faire aussi sur un immeuble important du centre-ville qui aujourd'hui menace ruine. Nous travaillons sur le sujet avec le bailleur public Habitalys. Les choses vont se préciser dans les semaines qui arrivent.

Enfin l'hôpital a obtenu un permis de construire pour un nouvel Ehpad de 80 lits qui verra le jour à partir de ce printemps à proximité de la Gare.

La montée en gamme de l'habitat proposé est indispensable pour des raisons évidentes. C'est pourquoi nous exercerons une vigilance continue sur le sujet : nous nous acharnerons avec obstination sur les marchands de sommeil -les outils existent- et notre porte sera toujours ouverte pour

accompagner les investisseurs de qualité qui respectent la dignité de leurs futurs locataires.

4- L'adaptation aux changements climatiques

Avant dernier thème que je souhaitais aborder ce soir : celui de l'adaptation aux changements climatiques.

Toutes les données scientifiques aujourd'hui confirment les changements vers lesquels nous allons. Alors on dit souvent : il faut sauver la planète. Mais ce n'est pas la planète qu'il faut sauver ; c'est nous qu'il faut sauver, et éventuellement nos enfants parce qu'on les aime quand-même. La planète, elle, fera sa vie avec ou sans humains à sa surface. Notre travail c'est finalement de rendre supportable la vie des Hommes sur Terre au regard des changements qui arrivent.

Chacun a pour cela son rôle à jouer. Les collectivités doivent jouer le leur dans les missions qu'elles remplissent et notamment dans les aménagements urbains.

C'est ce que nous avons commencé de faire sur la Place de la poste. Les travaux seront achevés dans quelques jours. Nous avons désimperméabilisé 200 m² de surface pour permettre l'infiltration de l'eau lors des fortes pluies. 500 végétaux seront plantés pour favoriser l'évapotranspiration et créer une petite réserve de biodiversité. 7 arbres adaptés à la chaleur seront installés sans la contrainte d'une fosse béton comme c'était le cas de leurs prédécesseurs et grandiront en port libre pour fournir un maximum d'ombre dans quelques années. Ce travail est réalisé à 100 % par la régie municipale que je félicite.

A proximité de cette place, la contre Allée d'Albret entre la Poste et la rue Lafayette sera rénovée et l'alignement historique d'arbres recrée. Je souhaite que ces travaux soient achevés pour le passage du Tour de France le 12 juillet prochain.

Aussi, dans le cadre de la réorganisation des écoles, nous allons travailler avec les équipes enseignantes à la végétalisation des cours des écoles Marie Curie et Jean Rostand.

Nous voulons progressivement multiplier ces aménagements urbains arborés et désimperméabilisés. Pour avancer avec méthode nous allons mettre en place un plan de végétalisation qui définira pour chaque espace la solution la plus adaptée, que ce soit en ville ou dans les lotissements.

Aussi en 2024 nous expérimenterons le « permis de végétaliser » pour les habitants volontaires en ville : les habitants qui souhaiteront faire grimper une plante sur leur façade ou planter des végétaux en pied de mur sur le domaine public se manifesteront auprès de nous : la ville creusera le trou,

fournira le végétal dans une palette présélectionnée, et le riverain assurera l'entretien. Plusieurs villes ont mis en place ce dispositif avec succès ce qui change la physionomie des rues de façon très agréable et surtout utile.

Enfin il y a la question de l'énergie. Pour des raisons au départ financières, nous avons il y a un an décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit à partir de 23h30, comme le font aujourd'hui la plupart des communes. L'économie est réelle. Nous poursuivons donc même si des adaptations seront certainement nécessaires. Aussi, nous avons lancé un audit énergétique de nos bâtiments communaux afin de programmer les travaux nécessaires pour économiser plus encore, même si beaucoup a déjà été fait.

Concernant le moulin du Pont-vieux, Territoire d'Énergie 47 lancera cette année la maîtrise d'œuvre pour réaliser les travaux de remise en production d'électricité. Enfin, certains bâtiments communaux qui le permettent se verront couverts de panneaux photovoltaïques.

Le coût du gaz et de l'électricité lié à la crise énergétique a accéléré les réflexions et les actions dans ce domaine. Nous ne sommes qu'au début d'un long chemin mais il y a là un chantier assez passionnant. Car là aussi beaucoup d'habitudes vont changer avec le temps.

5- Les équipements

Dernier sujet avant de vous laisser tranquilles et de venir avec vous déguster quelques toasts servis avec mes collègues : l'équipement de notre commune.

Nous avons présenté lors des élections de 2020 un projet de mandat pour les années 2020-2026. La crise sanitaire puis la crise énergétique et inflationniste nous ont contraints de revoir ce programme à la baisse. Car nous souhaitons conserver pour Nérac des ratios financiers satisfaisants qui n'hypothèquent pas l'avenir ; et nous nous refusons à augmenter les taux communaux d'imposition qui sont les mêmes qu'en 2008 quand nous sommes arrivés.

Malgré cette rigueur budgétaire que nous assumons, des investissements sont possibles. Ils sont possibles car nous dégageons encore des marges, mais aussi car le millefeuille territorial français, pourtant tant critiqué, reste efficace dès lors que l'on sait comment il fonctionne pour aller chercher les financements.

Dans quelques jours, le skate-park et le pumptrack seront ouverts à l'utilisation de nos jeunes Néracais. Nous avons demandé aux services qu'il soit achevé pour le 18 février, jour des vacances d'hiver. C'est un bel équipement, qui sera en accès libre, et qui a été subventionné à 80%.

Le Centre Samazeuilh, dont on parle depuis maintenant bien longtemps a commencé à accueillir à nouveau les associations. L'essentiel des travaux est réalisé. Les travaux extérieurs commenceront cette année. Pour toute question sur ce projet, et elles sont nombreuses dans les associations, je vous invite à vous rapprocher de Hugues David.

Le Cinéma, devenu municipal l'an dernier, seul cinéma municipal de Lot-et-Garonne, connaît lui aussi des travaux de rénovation et de mise aux normes. Il réouvrira au printemps.

Concernant le Château, vous avez pu voir l'échafaudage qui recouvre la salle des Ecuyers. Cette phase de travaux concerne la rénovation de la façade de la salle des Ecuyers, de la façade nord et du pignon est du Château, de la toiture nord et de la ruelle arrière. La terrasse, dont les dalles dataient de 1974 n'assurait plus l'étanchéité de la salle des Ecuyers. Ce sera chose faite dans quelques jours. Après cette phase de travaux restera le traitement de l'air de la salle des Ecuyers à réaliser. Le Château sera à ce moment-là entièrement sauvegardé pour plusieurs décennies. Là aussi il s'agit de travaux financés à 80% par des subventions. Ce sera alors le moment, en intégrant le bâtiment de l'ancien cinéma le jouxtant, d'en faire un musée moderne, qui puisse attirer entre 50 et 70 000 visiteurs par an au lieu des 25 000 actuels. Il deviendra alors un véritable outil culturel et touristique, un véritable outil d'attractivité pour notre territoire. Car le patrimoine est un facteur de développement économique incontournable pour nos territoires ruraux. Un comité de pilotage sera mis en place cette année pour avancer sur le projet scientifique et culturel du musée, projet que j'imagine autour de la personnalité extrêmement populaire d'Henri IV. Lorsque j'ai été élu en 2008, je m'étais donné 10 ans pour achever le projet de rénovation et de modernisation du Château. Nous sommes 15 ans après. C'est donc raté. Il faudra la moitié d'un mandat de plus. Si je devais être candidat en 2026, et si dans le cas d'une nouvelle candidature j'étais réélu, ce serait un sujet sur lequel je mettrais une pression infernale pour avancer vite. Les services savent de quoi je parle.

Il y a un autre projet structurant qui est en train de voir le jour sur le territoire, porté efficacement par Albret Communauté : c'est la voie verte entre Feugarolles et Moncrabeau. Les travaux ont commencé, ils avancent à bon rythme. Cette voie, qui aura certes un usage touristique aura aussi un intérêt direct pour les habitants. Elle devrait permettre de faire baisser le trafic voitures sur l'axe Nérac Lavardac-Barbaste. Je suis heureux que le Département soit partie prenante du tour de table financier de ce projet. Avec mes collègues conseillères départementales Marylène Paillarès et Valérie Tonin nous avons fait un beau hold-up de 500 000 € sur un régime d'aide du département juste avant qu'il ne disparaisse.

Enfin pour finir un nouveau projet qui débutera cette année : la Halle et la place du Foirail. Ce site, qui couvre 2 ha au centre-ville est le principal lieu de stationnement de la commune. Entourée de commerces, la halle bois qui date de 1975, une grande année, ancien marché au cadran, devenue les arènes de Nérac. Mais cette halle sert aussi pour la vie sportive, associative et culturelle de la commune.

Cette année, nous allons entamer la rénovation de la halle, avec une approche développement durable : panneaux photovoltaïques, habillage bois et végétalisation de deux façades. Les travaux devront permettre de valoriser la tradition taurine de notre ville, mais aussi faciliter la vie associative en en faisant un lieu fonctionnel et convivial. Une concertation aura évidemment lieu en amont de tous travaux. Quant à la place autour, les travaux se dérouleront dans un second temps. L'idée sera de conserver le nombre de places de stationnement tout en plantant des arbres et en désimperméabilisant certains espaces.

Tous ces projets qui permettent de faire monter le niveau d'équipement de notre commune ne doivent pas faire oublier les sujets d'apparence moins importante mais qui impactent parfois fortement notre quotidien ; je pense à l'état des chaussées après un fort épisode pluvieux, je pense aux pigeons en ville, je pense aux incivilités diverses notamment celles liées aux dépôts de poubelles ou aux déjections canines. Sur tous ces sujets mais d'autres encore, je souhaite mobiliser fortement les services et les élus cette année. Mon vœu est que dans un an à la même période nous puissions mesurer des progrès.

Conclusion

Voilà les quelques points que je souhaitais aborder ce soir. Une fois encore j'ai été trop long. Et pourtant bien d'autres sujets sur lesquels nous travaillons auraient pu être abordés.

Mais vous le savez, avec mes collègues, nous nous tenons quotidiennement à la disposition de chacun pour évoquer tout sujet ou toute situation. Chaque semaine depuis bientôt 16 ans, je reçois en Mairie ou je me déplace chez une vingtaine de Néracais, à la demande. Venez donc nous voir ! Sauf mercredi prochain car nous cuisinons notre cochon municipal sous la direction experte de Patrice Dufau. Il n'y aura pas beaucoup d'élus disponibles ce jour-là !

Et je profite de ces derniers mots pour vous dire à quel point je prends du plaisir à travailler avec cette équipe municipale, qui est à la fois unie, vivante, motivée et travailleuse. Sans oublier les moments simples et réguliers d'amitié.

L'année 2024 qui s'ouvre laisse entrevoir de belles perspectives pour Nérac et pour l'Albret. C'est chacun de vous ici présents ce soir, élus, citoyens, acteurs économiques, associatifs qui y contribuez, à votre place. Alors bonne année 2024 à chacun !

Je vous remercie.